

## **Message à l'attention de tous les personnels de direction de la Drôme**

Le Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale par sa section de la Drôme d'indigne face aux évènements qui ont touché certains établissements du département.

Notre première réaction est d'apporter notre soutien le plus fort aux équipes de direction, aux personnels, et aux élèves qui souhaitent pouvoir travailler en toute quiétude.

Le SNPDEN condamne fortement tout acte de violence et tout blocage menés par des éléments extérieurs aux établissements concernés.

Le mouvement social que nous soutenons, peut être prétexte à des débordements qui mettent en danger nos personnels et nos élèves.

Nous renouvelons les consignes :

- prévenir systématiquement la hiérarchie et la police
- privilégier la sécurité des personnes et des biens.
- ne prendre aucun risque personnel.

Si la sécurité n'était pas assurée dans ou aux abords de l'établissement, de ne pas hésiter à fermer l'établissement en faisant usage des articles R421-10 et 12 du code de l'Éducation (ex articles 8 et 9 du décret du 30 août 85).

Conscient du rôle primordial des personnels de direction, nous restons à votre disposition pour tout aide si cela vous paraît nécessaire.

Marc Denjean Jean Marie Lasserre

Secrétaire Départemental Secrétaire Académique

Le bureau Drôme :

Djamil Cherfi (adjoint, Ipo henri laurens, st vallier), Christian De Laveaucoupet (principal, collège seignobos, chabeuil), Marc Denjean proviseur, Ipo heri laurens, st vallier), Béatrice Kieffer (adjointe, Ipvictor hugo, valence), Maryse Laloye (principale, collège andré cotte, st vallier), Jean Marie Lasserre (principal, collège marcel pagnol, valence), Xavier Michelis (adjoint, collège, st paul trois chateaux), Corine Ober (principale, collège, st paul trois chateaux), Marie Roméro (adjointe, lycée triboulet, romans).